

## JOURNÉE MONDIALE DE LA PREMATURITE

### RENCONTRE-DEBAT

Sous le slogan:

“ MOBILISONS-NOUS POUR DONNER LA CHANCE AUX ENFANTS PREMATURES ”

# Fiche Technique

## — Contexte

La mortalité des enfants de moins de 5ans, dans le monde a connu une réduction importante grâce à des interventions efficaces et elle est passée de 19,6 millions en 1950 à 5,4 millions en 2017. Sauf que, ces progrès n'étaient pas universels, en particulier dans les pays à faible et à moyen revenu ainsi le taux de la mortalité néonatale n'a pas connu le même rythme de réduction, vu que la proportion de la mortalité néonatale parmi les décès infanto-juvéniles est passée de 37,4% (37,1 à 37,7) en 2000. 43,7% (43,1–44,3%) en 2017.

En effet, plusieurs causes peuvent être à l'origine de cette augmentation, comme la prématurité qui représente la première cause de la mortalité néonatale et la 2ème cause de la mortalité des enfants de moins de 5 ans après la pneumonie dans le monde.

La prématurité est définie comme étant toute naissance survenant avant la 37ème semaine, et elle est subdivisée en trois périodes :

- Prématurité extrême (< 28SA) ;
- Grande Prématurité (28 à < 32 SA) ;
- Prématurité moyenne (32 à < 37 SA)

Selon les données de l'OMS, 15millions de prématurés naissent chaque année dans le Monde (Soit 10,6% des naissances) avec une variabilité de taux de prématurité allant de 5 à 18% des naissances<sup>2</sup>. Parmi l'ensemble des naissances prématurées, plus d'un million décèdent chaque année, et 80% des décès surviennent dans les pays de l'Asie du Sud et de l'Afrique Subsaharienne. Par ailleurs, les complications de la prématurité sont très lourdes et pourront compromettre le développement neurosensorielle et d'apprentissage des enfants.

Des études montrent qu'on pourrait sauver au moins 3/4 des nouveau-nés (y compris les prématurés) par des soins de qualité administrés à temps et par des agents de santés qualifiés



Le Maroc, a honoré ses engagements vis à vis de l'atteinte du 4ème objectif des OMD, et a réduit le taux de la mortalité des enfants de moins de 5ans de 76 % durant ces trois décennies (du 1987 à 2018), Néanmoins la réduction de la mortalité néonatale n'a pas suivi le même rythme ce qui a pesé lourd sur la mortalité de moins de 5ans, vu que 3/4 des décès infanto-juvéniles surviennent dans la période néonatale, dont la prématurité en constitue la cause principale.

En effet, selon les estimations de l'OMS, le taux des prématurés au Maroc chaque année est estimé à 13,41% des naissances (environ 91 400) ;

Ce fardeau qui pèse lourd en termes de complications et de séquelles à l'âge adulte (des troubles neurosensoriels, des handicaps et difficultés d'apprentissage scolaire qui peuvent apparaître dès la petite enfance jusqu'à l'âge adulte), nécessite une stratégie d'intervention spécifique pour développer des approches adéquates.

En effet, le plan santé 2025, offre l'opportunité d'élaborer un plan spécifique pour la prématurité dans le cadre de la mise en œuvre des activités des plans d'action régionaux de l'élimination des causes évitables des décès maternels et néonataux élaborés par chaque région pour la période 2019-2021; ces plans ont pris en considération l'implication des autres intervenants (départements, ONG, famille et la communauté) dans une perspective multisectorielle, en vue de combler les iniquités entre milieux et provinces.

En effet, la célébration de la Journée mondiale de la prématurité, pour la première fois dans la région EMRO, est une opportunité pour le Maroc, pour partager son expérience en termes d'amélioration de la prise en charge néonatale au niveau des structures de soins et de sensibiliser tous les intervenants sur l'intérêt d'élaborer une feuille de route pour asseoir un plan d'action spécifique de la prématurité, cette rencontre débat sera un espace d'échange et de concertation autour de la prise en charge du prématuré.

## Objectif général

Contribuer à la réduction de la mortalité néonatale en améliorant la prise en charge des prématurés.

## Objectifs spécifiques de la rencontre :

- Partager l'état des lieux et les recommandations OMS/EMRO sur la prématurité
- Partager les expériences relatives aux interventions mises en place par le Ministère de la Santé en matière de santé néonatale
- Discuter les défis et les perspectives d'amélioration de la Santé néonatale au Maroc
- Préparer une feuille de route du plan national de prématurité.

## Participants

Prendront part à cette rencontre :

- Organismes Internationaux : OMS/EMRO, OMS/Rabat, UNICEF/Rabat, UNFPA
- OMS/EMRO Pays
- FNUAP/UNICEF
- Messieurs les Directeurs des Directions Centrales du Ministère de Santé concernées
- ANAM
- Coordination Nationale de l'INDH
- ISPITS
- Représentants des DRS et des Délégations Médicales
- Messieurs les Chefs de Divisions/de Services de la Direction de la Population
- Responsables des services de néonatalogie des 4 CHU et au niveau des DRS
- Sociétés savantes : Société de néonatalogie, Société de gynéco-obstétrique
- Associations des sages-femmes, Société Marocaine de Pédiatrie

## Lieu et date

- La Direction de Population

## Date

- 04 décembre 2019

## Financement

- Le financement de cette rencontre sera assuré par l'OMS.